

Communiqué de presse

Des petits pains du 1^{er} août pour la fête nationale

Le premier petit pain du 1^{er} août orné d'un drapeau suisse a été lancé en 1959 par l'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries (ASPBP, depuis le 01.01.2013 Association suisse des patrons boulangers-confiseurs, BCS), avec pour objectif de promouvoir un produit au beurre spécial pour la fête nationale.

La Fête nationale suisse est commémorée le 1^{er} août. Beaucoup pensent que ce jour de fête est aussi vieux que la Confédération, ou qu'il a toujours été célébré à cette date, en référence au Pacte de 1291.

Pendant des siècles en Suisse centrale notamment, la fondation de la Confédération a néanmoins été située en 1307, à la date du serment du Grütli – cette référence figurant également sur le monument de Guillaume Tell, à Altdorf. Les «600 ans de la Confédération» ont même été célébrés en 1907 en ce lieu, en présence du Conseil fédéral. La fondation de la Confédération a également été située en 1315 par certains, en référence au Pacte de Brunnen.

Le document de 1291 ne fut redécouvert qu'au 18^{ème} siècle, pour être interprété comme l'acte de naissance de la Confédération. La fête du 1^{er} août telle qu'on la connaît aujourd'hui n'a pas pour autant été célébrée rapidement dès lors, sa première occurrence nationale datant de 1891, à l'occasion du six centième anniversaire du Pacte précité, fêté à Schwyz. Le 1^{er} août est devenu un jour de fête parce que la rédaction du document datait de début août 1291 – sans mention exacte de la date. La fête de 1891 fut considérée comme un événement exceptionnel. On ne pensa néanmoins à la célébrer annuellement qu'à partir de 1899, lorsque le Conseil fédéral invita les cantons à organiser des sonneries de cloches le soir du 1^{er} août.

Patriotisme et feux d'artifices

Paroles de réflexion d'éminents orateurs, chants et musique, représentations de gymnastique et discours patriotiques – prisés par le passé également – sont devenus les éléments traditionnels de la fête. Les feux d'artifices ont fait leur apparition relativement tôt (1920). Il a par contre fallu plus de temps pour établir au niveau national le feu du 1^{er} août, en vigueur depuis longtemps dans certaines régions. Cela s'explique entre autres par le fait que le coûteux bois de feu manquait et que les gens étaient accaparés par les travaux des champs estivaux. Le tourisme a notamment contribué à l'implantation de ce feu dans l'arc alpin – auquel sont venus s'ajouter d'autres éléments festifs, dont les cortèges aux lampions des enfants.

Le 1^{er} août n'est pas jour férié depuis bien longtemps. Il aura en effet fallu attendre les votations du 26 septembre 1993 pour qu'il soit considéré comme tel dans toute la Suisse, différents cantons ayant d'ores et déjà pris les devants. La fête nationale suisse est restée longtemps un jour ouvrable, travailler normalement à une telle occasion passant apparemment pour un trait du caractère helvétique.

Mets spéciaux pour la fête nationale?

Du gâteau aux noix des Grisons aux röstis bernois, en passant par le pain aux marrons tessinois, la raclette valaisanne ou la fondue, il existe un grand nombre de mets régionaux se voulant pour certains typiquement suisses. Le petit pain du 1^{er} août est par contre le seul produit caractéristique de la fête nationale. Il doit sa naissance à ce que l'on appelle la «semaine suisse». Réalisée pendant l'entre-deux-guerres suite à la crise des années 1920 et 1930, cette dernière avait pour objectif de promouvoir les produits indigènes, les Suisses devant acheter des marchandises locales. Les boulangeries et les pâtisseries artisanales participaient également à cette action annuelle en proposant un petit pain pour l'occasion, très prisé de la population. Forte des échos positifs de l'opération, l'ASPBP eut l'idée de lancer en 1959, le jour de la fête nationale, un produit semblable à base de pâte à tresse, muni du drapeau suisse. Sa fabrication à base de lait entier et de beurre excluait toute autre matière grasse.

Popularité croissante depuis 50 ans

Le petit pain du 1^{er} août, fabriqué depuis plus de 50 ans dans différentes tailles, se caractérise par une incision en forme de croix dans la pâte. Ce produit au beurre doré jouissant d'une popularité croissante auprès de la clientèle fait désormais partie intégrante de la fête nationale. Sa variante – un petit pain du 1^{er} août arborant une croix en pâte sucrée – a été lancée en 1984. Les artisans boulangers-pâtisseries laissent en outre libre cours à leur imagination pour créer et proposer de nombreux produits arborant la croix suisse.

Fondation Patrimoine pain suisse

